

I. Informations sur Allianz MainFirst Global Equities

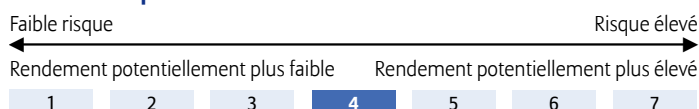
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **MainFirst - Global Equities Fund** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **MainFirst**.

L'objectif d'investissement du compartiment consiste à battre la performance de l'indice MSCI World (l'indice de référence) en euros. Ces investissements en actions et autres titres de participation sont effectués dans le monde entier. Il se peut donc que le compartiment investisse aussi bien dans des sociétés à forte capitalisation que dans des sociétés à faible ou moyenne capitalisation. La part d'actions de l'actif du compartiment s'élève dans ce cas toujours à 51 % (brut) minimum.

Classe de risque



Période de détention recommandée

5 ans

Date de création

21/01/2019

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le compartiment est exposé, en premier lieu, à la volatilité des cours des marchés d'actions mondiaux et est classée dans la catégorie de risque indiquée ci-dessus car sa valeur peut fluctuer en raison de la politique d'investissement décrite plus haut.

Performance (%)¹

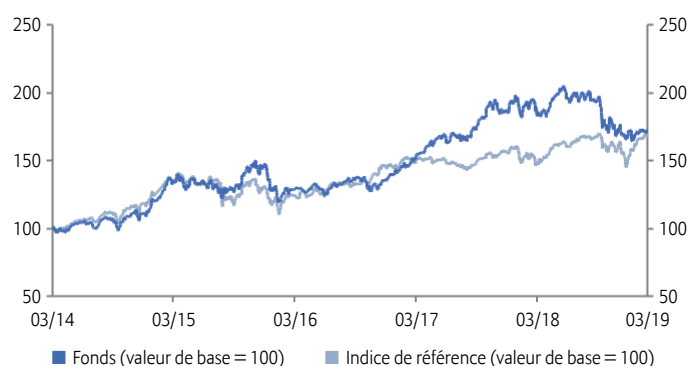
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017	2018	VNI
Fonds	-	0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1037,59 €
Indice de référence	-	2,74	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

II. Informations sur MainFirst - Global Equities Fund

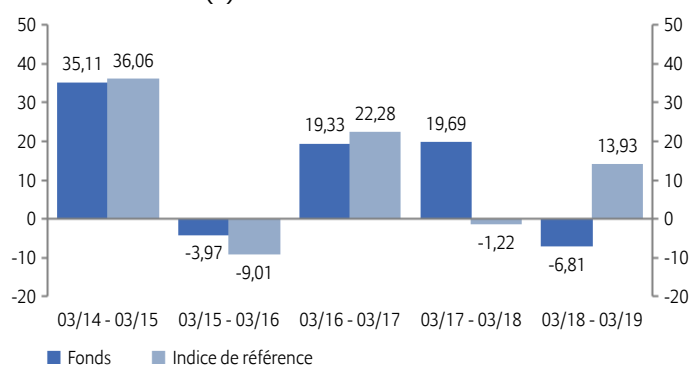
Performance (%)²

	Depuis 1/1	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds	3,48	3,48	-11,99	-6,81	33,10	10,00	72,68	11,55	12,42	32,71	-7,98	36,91	-9,94
Indice de référence	14,51	14,51	0,74	13,93	37,61	11,23	70,38	11,25	19,50	10,42	10,73	7,51	-4,11

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



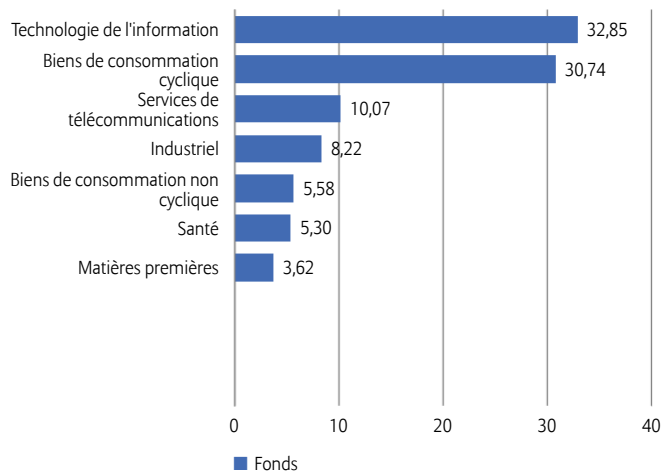
Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,23	0,30
Alpha (%)	0,26	0,26
Bêta	0,66	0,78
Coefficient de corrélation	0,50	0,65
Ratio d'information	-0,10	0,03
Tracking error (%)	11,77	10,85
Volatilité (%)	13,04	13,83

* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

Structure du portefeuille

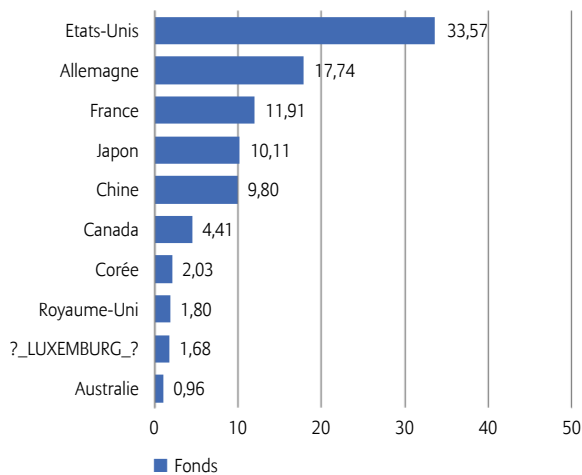
Répartition sectorielle (%)



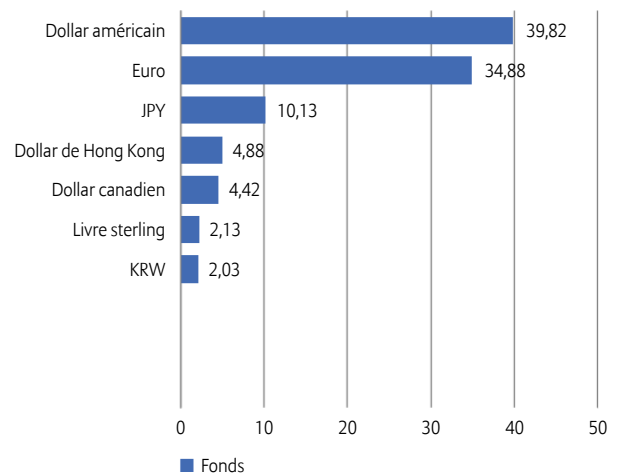
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

AMAZON.COM INC	4,42
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,31
WIRECARD AG	4,23
MTU AERO ENGINES AG	4,16
KERING	4,15
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	4,08
TENCENT HOLDINGS LTD	3,91
SHISEIDO CO LTD	3,90
KEYENCE CORP	3,86
SQUARE INC - A	3,79
Total	40,81

Répartition géographique (%)



Expositions aux devises (en % de la valeur de marché)



Opportunités

- + Politique d'investissement sans benchmark.
- + Fonds d'actions : hausses de prix en fonction de l'évolution du marché, du secteur et de l'entreprise.
- + Gains de change (si applicable).

Risques

- Fonds d'actions : baisses de prix en fonction de l'évolution du marché, du secteur et de l'entreprise.
- En général : risque de pays, risque de solvabilité et/ou risque de crédit des émetteurs et/ou contreparties.
- Utilisation des instruments financiers dérivés (si applicable).
- Risque de change (si applicable).
- La valeur de l'action peut être inférieure au prix d'achat que le client a payé pour l'action à tout moment.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI World-index in EUR (Bloomberg Code: MSDEWIN-index (Total Return))
Société de gestion	MainFirst Affiliated Fund Managers
Date de création	01/03/2013

Gestionnaires de fonds

Jan-Christoph Herbst,
Patrick Vogel, Frank
Schwarz & Adrian Daniel

Commentaire du gestionnaire

Le fonds se concentre sur les sociétés tournées vers l'avenir avec des modèles d'affaires en expansion structurelle. Depuis la fin du mois de février, aucun changement n'a été apporté aux thèmes dans lesquels le fonds est investi. Le bien de luxe reste encore le thème dominant et représente environ 20% du fonds. En outre, le fonds est investi dans le commerce électronique, les voitures autonomes, les paiements mobiles, la publicité numérique et la robotique/automatisation.

L'allocation en actions du fonds peut faire l'objet d'une couverture stratégique afin de se protéger contre la volatilité des marchés. Fin février, l'exposition nette en actions était d'environ 31%. Grâce à l'amélioration des conditions de marché, ce pourcentage a été progressivement porté à 41 % à la fin du mois de mars. Le système de couverture du fonds fonctionne de manière progressive afin de maintenir une structure de risque modérée. De cette façon, les changements brusques sur de brèves périodes seront évités.

Les rendements les plus élevés ont été obtenus par Nvidia, Shiseido, Amazon et Kering. Albemarle, Tesla, United Rentals et Canada Goose, en revanche, ont affiché des performances plus faibles en mars.

L'action Wirecard est restée volatile suite aux accusations de fraude comptable dans la filiale de Singapour. Ces accusations ont maintenant été largement jugées injustifiées par un cabinet d'avocats indépendant. Wirecard a également indiqué que son rendement d'exploitation demeure solide. Nous avons donc pensé que le moment était venu d'y accroître notre exposition.

Enfin, nous maintenons nos investissements dans le secteur de l'électromobilité (Tesla, Albemarle, LG Chemical et Samsung SDI). La Chine a introduit de nouvelles règles pour les véhicules électriques. A l'avenir, le gouvernement chinois ne subventionnera plus que les voitures électriques dont le rayon d'action est d'au moins 250 kilomètres, ce qui entraînera une demande croissante de cellules de batterie puissantes.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par MainFirst Affiliated Fund Managers S.A., Société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous le numéro S942. S.A. de droit Luxembourgeoise au capital de 1.000.000 €. R.C.S. (Registre de Commerce et des Sociétés) n° B176025 - Luxembourg, 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg – Tél. : +352 276 912 10. www.mainfirst-fundmanagers.com

